

**Direction : Direction Générale des Services Techniques**

**Direction Administrative des Services Techniques**

**REF : DAST2007040**

**Signataire : MB/ED/NH**

**OBJET :Extension de l'école maternelle Gérard Philipe. Approbation du bilan global prévisionnel. Approbation du projet de marché et autorisation de signature. Demande de permis de construire.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article 33 du code des marchés publics,

Vu le projet de marché,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

Article 1 : approuve le projet de marché relatif à l'opération citée en objet, globalement estimé à 1 100 000 € TTC et ainsi allotie :

Lot n° 1 Terrassement, gros œuvre, maçonnerie, carrelages, VRD ;  
Lot n° 2 Charpente, couverture, étanchéité ;  
Lot n° 3 Isolation extérieure, habillage de façades ;  
Lot n° 4 Menuiseries métalliques extérieures, fermetures, protections solaires, métallerie ;  
Lot n° 5 Menuiseries intérieures ;  
Lot n° 6 Cloisons, doublages, plafonds suspendus ;  
Lot n° 7 Peinture ;  
Lot n° 8 Revêtements de sols souples ;  
Lot n° 9 Plomberie, chauffage, VMC ;  
Lot n° 10 Électricité, courants forts, courants faibles ;

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget communal sur le 102-2313/211.

Article 2 : autorise le maire à signer à l'issue de la procédure les marchés subséquents conformément aux décisions de la commission d'appel d'offres.

Le Maire